



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 124958

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée "Quelles opportunités pour l'offre de soins de demain : la télésanté". Le rapporteur préconise de favoriser l'appropriation de la télésanté par les patients, d'une part, par des actions de sensibilisation à destination des professionnels de santé et, d'autre part, par des modules de formation communs aux différents professionnels de santé. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124958

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13240

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)